

## Le label des AI : RSC Responsabilité sociétale certifiée

Jeudi 25 septembre 2025 •

### EN PRATIQUE

**Date** : Jeudi 25 sept 25 de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

**Modalité** : E-Learning et présentiel

**Public** : Responsables d'AI / salariés permanents et/ou administrateurs.  
Si une situation de handicap doit être prise en compte, veuillez nous l'indiquer.

**Prérequis** - Aucun

**Évaluation des acquis** : QCM et bilan pédagogique.

### TARIF FORMATION PAR PARTICIPANT

#### Abonné CHAMADE

- 1<sup>er</sup> participant salarié - 330€ TTC\*\*
- 2<sup>ème</sup> participant salarié - 280€ TTC\*\*
- Au-delà - 230€ TTC\*\* par salarié sup
- Administrateur bénévole : 190€ TTC\*\*

### INTERVENANT :

Christelle BUVAT / Sandrine PETIT

### PLACES DISPONIBLES

Nombre minimum : 8 participants\*

\*L'inscription doit mentionner tous les participants et non le nombre de postes. La facturation est réalisée par participant, même si les participants sont sur un même poste.

\*\*L'organisme de formation atteste être exonéré de TVA (Art. 261-4,4,a CGI)



### INSCRIPTION EN LIGNE

<https://ai-expert.fr>

### OBJECTIFS

Apprendre à maximiser l'impact social des AI tout en développant des pratiques professionnelles durables. Plus que d'autres les AI doivent mettre en avant l'équilibre entre l'économique et l'éthique et résister aux tendances actuelles. C'est cet équilibre que garantira le label pour les AI. Bien entendu, nous avons aussi intégré dans ce label les outils permettant d'anticiper les exigences futures en matière de responsabilité sociétale.

A l'issue de cette formation, les participants auront une vision précise des avantages d'un label, des modalités permettant d'acquérir une certification distinctive et des corrélations avec le fonds de dotation en gestation pour les AI. En toute connaissance de cause, ils pourront décider d'entrer ou non dans ce dispositif.

### PROGRAMME

#### Matin

Introduction : Enjeux / Différences RSE-RSA / Importance de la RSA pour les AI  
Les lois RSE-RSA : Les implications juridiques spécifiques pour les AI  
Les valeurs de « l'associationnalité »

Les parties prenantes

L'équilibre entre activité économique et mission sociale

#### Après-midi

L'auto diagnostic (réalisé in situ)

Présentation des modalités de l'audit

### MOYENS PEDAGOGIQUES

Apports théoriques / Apports pratiques / groupe de discussion

### ÉVALUATION DES ACQUIS

QCM et Bilan pédagogique

### PLUS VALUE

La participation active sera encouragée pour favoriser l'assimilation des concepts. Et l'exposé du cahier des charges permettra de reprendre l'ensemble des exigences réglementaires de l'AI

Inscription en ligne : <https://www.ai-expert.fr>

#### Renseignements

[christelle.buvat@chrysalid-experts.fr](mailto:christelle.buvat@chrysalid-experts.fr) • 07.83.11.63.67

[sandrine.petit@chrysalid-experts.fr](mailto:sandrine.petit@chrysalid-experts.fr)



